

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: **La société coopérative de la fontaine du Quartier-neuf, Le Locle en liquidation, Le Locle***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale*
3. *Date de la décision: 21.06.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: **27.05.2005***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Corinne Salodini, liquidatrice, J.-J.-Huguenin 15, 2400 Le Locle*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745, al. 3 CO.*

Etude Blaise Oesch, Notaire
2400 Le Locle

(02831048)